

REPUBLIQUE FRANÇAISE
NOUVELLE-CALEDONIE
PROVINCE SUD



N°10154-2009/APS

Du 9 mars 2009

R A P P O R T
A L'ASSEMBLEE DE LA PROVINCE SUD

OBJET : dénomination du collège de Païta.

PJ : Projet de délibération

Le collège de Païta a été livré en 2003. Il n'a jamais été « baptisé », et se dénommait communément collège de Païta-Gadji.

En 2008, une réflexion s'engage sur ce sujet au sein du collège. Lors du conseil d'administration du mardi 5 août 2008, une délibération adopte à l'unanimité la proposition de donner le nom de Louise Michel.

Tel est l'objet du présent projet de délibération, que j'ai l'honneur de soumettre à votre examen.